

Journal de la

Société Française de Chirurgie Endoscopique

Sommaire N° 39 - Septembre 2001

Editorial

- 3 Meilleure rémunération de l'acte cœlioscopique, vrai facteur d'économie pour la santé. *E. Estour*

S.F.C.E.

- 4 Société Française de Chirurgie Endoscopique : *J. Domergue*

Articles originaux, Techniques, Résultats

- 6 Bilan de cinquante colectomies par laparoscopie pour lésions bénignes. Evaluation et évolution des résultats de la phase dite d'apprentissage. *P. Felix, J.C. Lablanchy, Y. Ventadoux, B. Trung*
- 14 Le bras articulé à commande vocale AESOP en chirurgie laparoscopique. *J.C. Berthou*
- 19 Cœlio-hystérectomie avec hémostase bipolaire. *E. Estour*
- 26 Chirurgie mini-invasive de l'espace rétropéritonéal chez l'enfant. Impasse ou technique d'avenir ? *J.S. Valla, J. Bréaud, L. Carfagna, H. Steyaert*
- 32 Prise en charge de l'obésité massive de l'adulte en 2001 : Bilan des quatre dernières années. *G.F. Begin, F. Giroud-Baleyrier, M.J. Bratigny*
- 38 Approche laparoscopique systématique des sigmoïdites diverticulaires compliquées. A propos de 45 cas. *J.J. Sala*
- 44 Le traitement laparoscopique du kyste hydatique du foie Principes et résultats préliminaires. *S. Belaid, Z.B. Safta, M. Kacem, M. Jouini, R. Ksantini, F. Chebbi, F. Ftiriche*
- 50 Technique de la lobectomie thyroïdienne par voie totalement endoscopique. *P. Cougard, P. Goudet*
- 55 Coloscopie et chirurgie : quelques réflexions. *G. Leynaud*

- 61 Exclusion pylorique laparoscopique pour perforation au cours d'une C.P.R.E. *F. Rogge, J. Himpens, G. Leman, T. Sonnevile. P. Nelis*
- 65 Exérèse laparoscopique d'un lymphangiome kystique rétropéritonéal. *J.B. Lekeufack, I. El Nakadi, C. Firket, M. Gelin, J. Closset*
- 68 Intérêt de l'ouverture large du triangle de Calot pour éviter une plaie de la V.B.P. durant la cœlio-cholécystectomie. *E. Habib, A. Elhadad*
- 75 Un bienfait de la chirurgie laparoscopique : l'éviction du syndrome de Cyriax. *Ph. Degardin*
- 78 Transanal endoscopic microsurgery. Indications, technique and results. *A.R. Da Rold, M. De Luca, S. Guerriero, U. Tedeschi*
- 84 No differences in metabolic response after laparoscopic and conventional inguinal hernia repair : a randomised trial. *A. Krasznai, A.H.M. Froom, P.M.N.Y.H. Go, W.A. Buurman, P.W. de Leeuw, M.P. Van Dieijen-Visser*

Annonces

Computermotion (p. 13 et 83), Ethicon Endo-Surgery (2° C. et p. 67), Ethicon S.A.S. (p. 54 et 64), Karl Storz (p. 25 et 54), Obtech (p. 37 et 83), Pilling Weck, (p. 49 et 60) Sofradim (3° C. et p. 43), Surgical Diffusion (p. 63 et 73), Tyco Healthcare France (4° C. et p. 43)

Journées, Congrès, Diplômes Universitaires

Pages : 5, 18, 31, 36, 48, 53, 72, 74, 82, 88

Couverture

"La Salute et gondoles" - Pierre Palué

Les textes publiés et les opinions émises dans "Le Journal de Cœlio-Chirurgie - The European Journal of Coelio-Surgery" ne sauraient engager que la responsabilité de leurs auteurs.

Directeur de la publication Edmond Estour, **Rédacteur en chef** Philippe Espalieu,
Rédacteur en chef technique Dominique Fougeirol
Publié par : S.R.E.C. DIFFUSION, SARL au capital de 50 000 F
268 Avenue Victor Hugo - 26000 Valence
Tél. : 04 75 78 30 64, Fax : 04 75 78 30 77
E. mail : srec@coelio-surgery.com
Internet : <http://www.coelio-surgery.com>
Commission Paritaire 73655 - **ISSN** 1167 - 8224
Abonnement : 700 F par an, 4 numéros, (Étranger : 750 F), prix du numéro : 190 F
Impression : Exprim - 42 rue Ferdinand Forest - 26000 Valence

La loi du 11 Mars 1957 n'autorisant, au terme des alinéas 1, 2 et 3 de l'article 41 d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemples et d'illustrations, "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite", alinéa 1^{er} de l'article 40. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.